

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple-Un But-Une Foi



Ministère de la Santé et de l'Action sociale



DECLARATION DU SENEGAL

78^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

Point :24.2 de l'ordre de jour	Prolongation du Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant
Document	Documents A78/4, A78/4 Add.3 et EB156/2025/REC/1, décision EB156(37)
Action attendue	Examiné et prendre note du rapport du Directeur général, - étendre le plan jusqu'en 2030 ; - soumettre des rapports d'activité sur l'application de la présente décision aux Soixante-Dix-Neuvième (2026), Quatre-Vingt-Unième (2028) et Quatre-Vingt-Troisième
Durée :	2 mn

Monsieur le Président ;

Mesdames, Messieurs les Ministres ;

Distingués Invités ;

Le Sénégal félicite le Directeur général de l'OMS pour la production du rapport sur le plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant.

D'importants progrès ont été réalisés par le Sénégal ces dernières années pour améliorer l'accès à des services nutritionnels à moindre coût particulièrement pour les groupes les plus vulnérables.

Face à la pandémie de la Covid-19, le Sénégal a adapté ses documents de politique et normes sur la SRMNIA-Nutrition pour assurer la continuité des services essentiels de nutrition, avec la mise en œuvre de la recommandation relative à la révision des seuils du dépistage de la malnutrition avec le Périmètre Brachial (PB). Ensuite, ont été renforcés les mécanismes de protection sociale à l'endroit des groupes les plus vulnérables pour accélérer la couverture sanitaire universelle en nutrition et alimentation.

Conformément aux dispositions du Code international de Commercialisation des Substituts du Lait maternel et des résolutions ultérieures pertinentes de l'Assemblée Mondiale de la Santé (AMS) notamment la résolution 69.9 du 13 Mai 2016 de l'AMS, le Sénégal vient d'adopter un décret relatif à la commercialisation des substituts du lait maternel. Le Sénégal est également dans le processus d'élaboration des recommandations alimentaires nationales après avoir évalué la consommation alimentaire des ménages.

Enfin, le Sénégal a mis en place un groupe technique de travail pour l'introduction de la supplémentation en micronutriments multiples chez les femmes enceintes.

Au regard des leçons apprises et des cibles fixées en 2025 et en 2030, le Sénégal, selon une démarche inclusive avec l'ensemble des parties prenantes s'est fixé dans son plan stratégique multisectoriel de la nutrition d'ici 2030 entre autres objectifs :

- ☐ Réduire la prévalence du retard de croissance à moins de 10 %
- ☐ Assurer la couverture en actions essentielles de nutrition pour au moins 80% des enfants de moins de 5 ans,
- ☐ Porter à au moins 50% la couverture en services de nutrition des adolescents ;
- ☐ Maintenir la nutrition comme priorité de développement avec un ancrage institutionnel de haut niveau

Le Sénégal prend bonne note du rapport, s'engage à continuer à mettre en œuvre le plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant et soutient la prolongation du plan d'action jusqu'en 2030.

Je vous remercie